

Quand les lesbiennes étaient « séparatistes »

Non-mixité lesbienne et résistances féministes (1970-1980)

Ilana Eloit

Dossier : Espaces non mixtes : l'entre-soi contre les inégalités ?

Alors que les féministes de la seconde vague ont largement défendu les groupes non mixtes comme un outil de leur combat, Ilana Eloit retrace la lente et difficile légitimation d'espaces autonomes pour les femmes lesbiennes au sein même de ce mouvement.

21 mai 1970, université expérimentale de Vincennes. Un petit groupe de dix-huit femmes, vêtues pour certaines de T-shirts arborant un poing levé dans le symbole de Vénus, donne le coup d'envoi à la première manifestation féministe de l'après-68. Après avoir été accueillies aux cris de « À poil ! À poil ! » par 200 étudiants et militants gauchistes, ces dernières – alors réunies dans l'enceinte d'un amphithéâtre – font part de leur volonté de rester exclusivement entre femmes. Une poignée d'hommes refuse de partir en expliquant vouloir « soutenir » la mobilisation – ce à quoi les féministes répondent : « Nous en avons assez des souteneurs¹. » C'est ainsi que ce qui allait devenir le Mouvement de libération des femmes (MLF) quelques mois plus tard prit la décision de devenir non mixte. Créé à Paris puis progressivement présent partout en France, le MLF se caractérise notamment par des actions politiques (soutien aux ouvrières grévistes, rédaction du manifeste des 343 pour la liberté d'avorter, etc.), par des manifestations (pour l'avortement, contre le viol, etc.) et par la création de « groupes de conscience » dans lesquels les femmes réfléchissent aux rapports de domination entre les sexes (Pavard *et al.* 2020). Face au paternalisme des militants d'extrême gauche, et à la différence d'autres groupes féministes de la seconde vague qui adopteront la mixité – comme le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) –, les féministes du MLF concevaient la non-mixité comme un outil de lutte devant permettre à la fois la conscientisation de l'oppression patriarcale et la reconstruction d'une subjectivité individuelle et collective indépendante du regard et du jugement des hommes.

Pourtant, si la non-mixité féministe était considérée comme une « condition essentielle de l'existence même du MLF » (Jacquemart 2015, p. 73), les réactions se firent virulentes lorsque des lesbiennes tentèrent à leur tour de créer des groupes non mixtes au sein du mouvement afin de politiser leur oppression spécifique. Objets de discriminations inscrites dans le Code pénal², les lesbiennes sont également confrontées dans les années 1970 à la privation de la garde d'enfants dans les jugements de divorces, à la psychiatisation forcée, aux interdictions professionnelles, ainsi qu'à la violence physique et verbale. C'est donc au paradoxe suivant que cet article s'intéresse : comment un mouvement qui reposait sur le principe même de la non-mixité politique a-t-il pu être réticent aux revendications de non-mixité lesbienne en son sein ? Et comment des militantes sont-

¹ Shaktini 2005, p. 15-16. Voir aussi Anonyme 1970 et Thibaut 2008. Le terme de « souteneur », qui signifie « proxénète », confère un double sens à la phrase.

² L'homosexualité est pénalisée par le biais du délit d'outrage public à la pudeur (alinéa 2 de l'article 330 du Code pénal, abrogé en 1980) et de l'interdiction des relations sexuelles avec une personne mineure de même sexe (alinéa 2 de l'article 331 du Code pénal, abrogé en 1982).

elles parvenues à légitimer, politiquement et théoriquement, la non-mixité lesbienne entre 1970 et 1980 ?

À partir d'archives issues du MLF et des premiers collectifs lesbiens à Paris (témoignages militants, tracts, manifestes, comptes rendus de réunions, etc.), cet article s'intéresse à la genèse de la non-mixité lesbienne dans son lien avec le mouvement féministe. Retraçant l'histoire des stratégies de politisation et de dépolitisation de la non-mixité lesbienne, il examine tout d'abord les résistances aux premières tentatives de politisation de la non-mixité lesbienne au sein du MLF, au nom d'un féminisme « universaliste ». Il s'intéresse ensuite à la manière dont ces résistances ont poussé les lesbiennes à opérer un tournant « identitaire » au milieu de la décennie, visant à revendiquer la visibilité de l'identité lesbienne *dans* le féminisme. Enfin, l'émergence du lesbianisme radical en 1980 inaugure une rupture définitive d'une partie du mouvement lesbien avec le mouvement féministe *via* la théorisation de la non-mixité lesbienne comme pratique de résistance à une norme « oubliée » par le MLF : l'hétérosexualité.

L'universalisme féministe et l'impossible non-mixité lesbienne dans le MLF

Selon une vision courante parmi les historien·ne·s, « [a]près le refoulement de la question de l'homosexualité dans le féminisme de la première vague », le MLF aurait constitué un « laboratoire privilégié d'une identité politique nouvelle : le lesbianisme » (Bard 2004, p. 111)³. Cette lecture permet pourtant mal d'historiciser les termes dans lesquels cette « libération » était revendiquée. En effet, pour les féministes du MLF, l'homosexualité était « libérée » dans le mouvement dans la mesure où cette dernière était *universalisée* à l'ensemble des femmes. Ainsi, le MLF est défini comme un « lieu homosexuel » qui « rendait possible une circulation de jouissance et d'amour entre [...] femmes » et où l'homosexualité « ne se vivait pas » nécessairement « dans une relation érotique » (Anonyme 1980, p. 28). En d'autres termes, nul besoin d'être homosexuelle dans le MLF pour se dire homosexuelle : être solidaire des autres femmes suffisait, pour ainsi dire, à se revendiquer de l'homosexualité (Eloit 2018).

C'est précisément pour politiser le rapport de domination entre hétérosexualité et lesbianisme – un rapport de pouvoir rendu stratégiquement impensable par l'universalisation de l'homosexualité à toutes les femmes – que des lesbiennes du MLF créent à Paris en 1971 un premier collectif de lesbiennes, les Gouines rouges. Christine Delphy, l'une des fondatrices, a décrit le « tollé » que la création du groupe suscita au sein du mouvement, alors même que l'existence de réunions entre femmes mariées n'avait fait l'objet d'aucune discussion au MLF (2008, p. 38). Cette différence de réaction signale que la non-mixité lesbienne interroge depuis une position minoritaire (à l'inverse du groupe des femmes mariées) le point de vue dominant à partir duquel les féministes s'expriment dans le MLF : l'hétérosexualité. Cette situation n'est pas propre au mouvement parisien. À Lyon, la création en 1976 d'un groupe de lesbiennes au sein du Centre des femmes « déclench[a] une polémique, voire [...] des réactions à la limite de l'hystérie » (Centre lyonnais d'études féministes 1989, p. 107).

La sororité dont se réclamaient les féministes pour s'opposer à la non-mixité lesbienne, et qui consistait à affirmer que toutes les femmes étaient identiques et victimes d'une même oppression, invisibilisait le rapport antagoniste entre une sexualité dominante (l'hétérosexualité) et une sexualité réprimée (le lesbianisme). C'est cet antagonisme que les Gouines rouges souhaitaient politiser par une pratique de la non-mixité lesbienne *dans* le MLF, afin de transformer celui-ci de l'intérieur. Bien qu'affirmant défendre « l'unité » du mouvement, c'est en réalité pour préserver leur position de domination que les féministes, à Paris comme à Lyon, ont résisté aux réunions non mixtes de lesbiennes.

Le cadre discursif de l'universalisme abstrait permet ainsi aux féministes de justifier leurs résistances à la non-mixité lesbienne comme une défense de la « généralité politique que met en

³ Voir aussi Garcia Guadilla 1981, Lasserre 2014, Martel 1996 et Pipon 2013.

place le M.L.F » (Anonyme 1973, p. 14). Si le mot « communautarisme » n'est pas employé par les féministes des années 1970, c'est le terme « ghetto » qui est utilisé pour délégitimer les regroupements de lesbiennes. Ainsi, à l'inverse du MLF dont la non-mixité (de femmes) est décrite comme un « principe révolutionnaire de base », le « ghetto lesbien » est perçu comme « toujours enfermé dans une singularité, une ségrégation » (Catherine 1974, p. 2091). Lors d'une réunion du groupe Sexualité féminine, les participantes précisent qu'« il faut que les homosexuelles trouvent place dans le mouvement et ne se réunissent pas en ghetto ». Posant le refus du « ghetto » comme la condition nécessaire pour que « cette différence [homosexuelle] ne devienne antagonisme » (A. 1971, p. 3), les militantes ignorent stratégiquement la réalité de cet antagonisme pour accuser en retour les lesbiennes qui tenteraient de le politiser d'en être à l'origine.

L'identification exclusive en tant que « femmes » dans le mouvement féministe est l'expression d'un universalisme assimilationniste incompatible avec la visibilisation des différences que manifeste le principe de non-mixité lesbienne. Cet assimilationnisme participe de la naturalisation de la norme hétérosexuelle.

L'affirmation de l'identité lesbienne

Si le mouvement des femmes s'est construit sur la base d'une rhétorique assimilationniste enjoignant les participantes à faire silence sur leurs différences spécifiques *via* l'identification exclusive à la catégorie « femmes », à partir du milieu des années 1970, de nombreuses militantes lesbiennes rompent avec ce modèle politique et inaugurent un nouveau « moment » (Prearo 2014) dans l'histoire politique du lesbianisme : celui de l'affirmation de l'identité lesbienne (ou des politiques de l'identité lesbienne).

La différence lesbienne ne doit plus se fondre et disparaître dans le creuset d'une catégorie surplombante et universelle (les femmes), mais être *reconnue* grâce à l'outil politique de la non-mixité. En réponse à l'assimilationnisme du MLF, les militantes lesbiennes demandent, en somme, pour emprunter la formule de Joan W. Scott, « l'intégration sans l'assimilation » (2007, p. 138) – c'est-à-dire la possibilité d'être à la fois femmes *et* lesbiennes. Ce moment politique peut être qualifié de *lesbianisme féministe* : il ne rompt pas avec le féminisme mais demande son inclusion dans ce dernier. Dans différentes villes françaises, des militantes choisissent dès lors de former des groupes spécifiques tout en restant partie intégrante du mouvement des femmes. C'est par exemple le cas du groupe des lesbiennes de Lyon qui s'inscrit résolument au sein du Centre des femmes et du mouvement des femmes local et qui y demeure tout au long de son histoire (Centre lyonnais d'études féministes 1991 ; Masclet 2017).

Le développement de ces groupes de lesbiennes dans la seconde moitié des années 1970 doit aussi se comprendre à la lumière, d'une part, de la pluralisation des « groupes femmes » liés à des thématiques et identités spécifiques (Groupe femmes algériennes, Commission femmes maghrébines, Coordination des femmes noires, Groupe femmes latino-américaines, Les mûres prennent la parole – qui est un collectif de femmes âgées, etc.), d'autre part, de la structuration d'un militantisme homosexuel en pleine éclosion. Certaines lesbiennes revendiquent ainsi leur « double appartenance » (Anonyme 1977, p. 20) au mouvement des femmes *et* au mouvement homosexuel en insistant sur la nécessité de « [prendre leur] place au sein de chacun de ces combats » (Renaud 1981, p. 10). Plusieurs groupes de lesbiennes naissent de la rencontre de militantes au sein des Groupes de libération homosexuels (GLH)⁴, comme à Rennes (Morin-Delaunay 2019).

Lors de la première rencontre nationale lesbienne à Saint-Ay les 21 et 22 mai 1977, les participantes sont issues de groupes féministes et de GLH mais ne sont pas encore constituées au sein de groupes lesbiens. L'année suivante, on dénombre treize collectifs lesbiens dans toute la France. Cette « territorialisation » de la différence lesbienne se manifeste également par

⁴ Plusieurs GLH sont mixtes, notamment à Paris, Orléans, Tours, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Cognac, Dijon, Rennes et Rouen.

l'organisation de trois camps de vacances lesbiens : à Paussac en juillet 1979, à Marcevol en juillet 1980 et à L'Euzière en juillet 1981.

La non-mixité que défend le lesbianisme féministe vise ainsi à favoriser une autonomie politique au sein du mouvement féministe, afin de porter des revendications spécifiques, comme l'insémination artificielle pour les couples de femmes, la protection juridique des mères lesbiennes ou la fin des interdictions professionnelles pour cause d'homosexualité. Mais elle est aussi conçue comme un outil pour construire une subjectivité spécifique où, pour reprendre le titre d'un manifeste pour la création d'un Village de lesbiennes féministes⁵, l'entre-soi offre « un terrain pour camper notre identité » (Collectif pour l'achat d'un terrain de camping 1981).

De quoi le « séparatisme lesbien » est-il le nom ?

Le troisième moment de l'histoire de la politisation de la non-mixité lesbienne est celui du lesbianisme radical. Au printemps 1980 émerge à Paris un mouvement de lesbiennes radicales politisant l'hétérosexualité comme « une norme oppressive » (Des lesbiennes féministes radicales 1982, p. 39). Qualifiant le MLF d'« hétéro-féministe », ces dernières dénoncent alors la censure des groupes de lesbiennes dans le MLF tout au long des années 1970.

Si la non-mixité des lesbiennes radicales est pensée, dans la continuité du mouvement d'affirmation identitaire entamé au milieu de la décennie 1970, comme un outil pour « neutraliser à notre avantage certains rapports de force et en construire d'autres » (Monique 2010, p. 37), elle s'en distingue néanmoins sur un point fondamental. La non-mixité lesbienne n'a plus pour objectif de permettre *l'intégration sans l'assimilation* des lesbiennes dans le mouvement des femmes. Dans la mesure où l'hétéronormativité du MLF est perçue comme l'un des rouages de l'oppression des lesbiennes, la non-mixité doit désormais permettre l'autonomie pleine et entière du lesbianisme politique, comme position de résistance au régime de l'hétérosexualité.

À Paris, la prétention à l'autonomie des lesbiennes radicales suscite une fronde qui constitue le point d'acmé de l'histoire des résistances féministes à la politisation du lesbianisme et de l'hétérosexualité. Pour la majorité des féministes du MLF, la non-mixité lesbienne radicale est l'expression d'un « séparatisme idéologique » (Deudon 1981, p. 82) et d'une pensée « terroriste et [...] totalitaire » (Nouvelles questions féministes 1981, p. 7).

Au-delà des anathèmes, ce sont des conceptions théoriques et politiques qui s'affrontent. Pour les féministes qui se sont opposées aux lesbiennes radicales, ces dernières trahissent l'unité du mouvement en se repliant sur une identité spécifique. À l'inverse, pour les lesbiennes radicales, si « les lesbiennes ne sont pas des femmes » – comme le formule Monique Wittig en 1980 (2001) – c'est parce que l'hétérosexualité est un régime politique qui *produit* les catégories de sexe. Aussi, pour ces militantes, l'injonction à s'identifier exclusivement en tant que « femmes » au sein du mouvement féministe invisibilise non seulement les lesbiennes mais rend également l'hégémonie de la norme hétérosexuelle impensable.

Pour autant, il est intéressant de noter que la qualification du lesbianisme radical comme mouvement « séparatiste » est le fait des opposantes féministes aux lesbiennes radicales, ce terme n'ayant jamais été revendiqué par les lesbiennes radicales elles-mêmes. En effet, qualifier la non-mixité lesbienne de « séparatiste » participe de la naturalisation des exclusions qui constituent le sujet « femmes » du féminisme, puisque cela implique que le MLF aurait été inclusif. Cette lecture ne permet pas de rendre compte des résistances féministes à la visibilité des lesbiennes *en tant que lesbiennes*. Or, c'est précisément grâce à l'outil politique de la non-mixité que les lesbiennes ont pu mettre en discours la norme hétérosexuelle sur laquelle reposaient la fausse présomption d'universalité du sujet « femmes » du MLF et la fiction politique de la sororité.

⁵ Ce projet ne vit pas le jour mais fut amplement discuté.

Notons toutefois que les velléités d'autonomie des lesbiennes radicales et les vives polémiques qu'elles suscitent dans la capitale semblent avoir eu peu d'écho dans les mouvements féministes ailleurs en France (Masclat, Bargel et Porée 2018). De façon plus générale, les rapports des militantes lesbiennes à la non-mixité sont variables : certaines ont continué à refuser la non-mixité lesbienne et à défendre l'assimilation des lesbiennes dans le féminisme tout au long des années 1970, d'autres ont pris parti pour la non-mixité lesbienne tout en continuant à mener des actions conjointes avec les féministes du MLF, et toutes les lesbiennes militantes n'ont pas partagé la rupture avec le mouvement féministe qu'impliquait le lesbianisme radical au début des années 1980. Ces différences soulignent l'absence de coïncidence systématique entre orientation sexuelle et position politique sur le sujet tout au long des années 1970 et invitent à ne pas essentialiser le sujet lesbien.

Il reste que la non-mixité lesbienne n'est pas un séparatisme mais une stratégie de lutte ayant permis aux lesbiennes d'affirmer collectivement la légitimité politique et sociale de leur existence, et de théoriser, à partir du début des années 1980, l'hétérosexualité comme système politique dominant. Si la non-mixité lesbienne n'a pas conduit à une critique systématique de la norme hétérosexuelle et à l'intégration pleine et entière de la spécificité de l'oppression des lesbiennes dans les luttes féministes, elle a néanmoins permis l'émergence d'un militantisme lesbien qui a contribué à l'atténuation des hiérarchies symboliques et juridiques entre hétérosexualité et lesbianisme, et dont les luttes des décennies suivantes pour la reconnaissance légale des couples homosexuels, l'ouverture de la PMA aux couples de femmes, l'asile politique des personnes LGBT ou la santé sexuelle des lesbiennes sont les héritières.

La tension qui (dés)unit féminisme et lesbianisme dans le mouvement féministe des années 1970 est de même nature que celle qui (dés)unit universalisme et différences dans le régime politique de la nation française. De même que la reconnaissance des différences est perçue dans la théorie universaliste républicaine comme une menace à l'unité de la nation (Schor 2001 ; Scott 2004, 2007), la politisation du lesbianisme *en tant que différence* était considérée par une partie des féministes comme portant fondamentalement atteinte à l'unité du mouvement (la sororité). Pour ces dernières, *l'effacement* des différences entre femmes était la condition de possibilité du mouvement féministe (Eloit 2018, 2019). En d'autres termes, quand des féministes reprochaient à la non-mixité lesbienne de « diviser » le MLF, d'instaurer un « ghetto lesbien » ou d'être « séparatiste », elles ne disaient pas moins que ceux et celles qui accusent les groupes opprimés d'être « communautaristes » lorsqu'ils s'organisent pour revendiquer davantage de justice ou d'égalité⁶. Cette histoire doit donc s'inscrire dans celle, plus large, des résistances « universalistes » à la non-mixité des minorités politiques, et ce à des fins de dépolitisation d'un rapport de pouvoir.

⁶ Le terme de « séparatisme » a fait un retour fracassant dans le débat public à la rentrée 2020 avec le projet de loi d'Emmanuel Macron visant « à lutter contre les séparatismes » et qui vise principalement les minorités musulmanes. Les connotations éminemment idéologiques du terme de « séparatisme », tel qu'employé dans ce projet de loi, invitent – comme le suggère cet article – à porter un regard critique sur la qualification du lesbianisme politique du début des années 1980 comme un mouvement « séparatiste ».

Bibliographie

- A. 1971 (février). « Groupe sexualité féminine », *Bulletin du MLF*, n° 1, p. 3.
- Anonyme 1970 (juillet-août). « Contre le terrorisme mâle », *L'Idiot international*, n° 8-9.
- Anonyme 1973. « Révolte – Garçon Manquée – Subversion », *Le Torchon brûle*, n° 5, p. 14.
- Anonyme 1977 (juillet-août). « Rencontre nationale des lesbiennes », *L'Information des femmes*, n° 18, p. 20.
- Anonyme 1980 (22 août-15 septembre). « Quand nous sommes venues au mouvement, d'où que nous venions, nous savions que c'était un lieu homosexuel », *Des femmes en mouvement hebdo*, n° 42-43, p. 25-29.
- Bard, C. 2004. « Le lesbianisme comme construction politique », in É. Gubin, C. Jacques, F. Rochefort, B. Studer, F. Thébaud et M. Zancarini-Fournel (dir.), *Le Siècle des féminismes*, Paris : Les Éditions de l'atelier, p. 111-126.
- Catherine. 1974 (avril-mai). « De quelques identifications », *Les Temps modernes*, n° 333-334, p. 2087-2091.
- Centre lyonnais d'études féministes. 1989. *Chronique d'une passion. Le Mouvement de Libération des Femmes à Lyon*, Paris : L'Harmattan.
- Centre lyonnais d'études féministes. 1991. « L'autre mixité : homosexuelles et hétérosexuelles », in Groupe d'études féministes de Paris VII (dir.), *Crises de la société : féminisme et changement*, Paris : Éditions Tierce-Revue d'en face.
- Collectif pour l'achat d'un terrain de camping. 1981. « Un terrain pour camper notre identité ». Fonds Catherine Gonnard, boîte AI Divers lesbien (1980-1987), dossier « Lieux, espaces lesbiens et féministes », Bibliothèque Marguerite Durand, Paris.
- Delphy, C. 2008. *Classer, dominer : qui sont les autres ?*, Paris : La Fabrique éditions.
- Des lesbiennes féministes radicales de l'ex-Collectif Q. F. (Noëlle Bisseret, Colette Guillaumin, Nicole-Claude Mathieu, Monique Plaza et Monique Wittig). 1982 [1981 (1^{er} mars)]. « Lettre au mouvement féministe », *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*, vol. 1, n° 1, p. 32-39.
- Deudon, C. 1981. « Radicale-ment, nature-elle-ment », *La Revue d'en face*, n° 9-10, p. 81-83.
- Eloit, I. 2018. *Lesbian Trouble: Feminism, Heterosexuality and the French Nation (1970-1981)*, thèse de doctorat en études de genre, London School of Economics and Political Science-LSE. Accessible en ligne à l'URL suivant : <http://etheses.lse.ac.uk/4041/>.
- Eloit, I. 2019. « American Lesbians Are Not French Women: Heterosexual French Feminism and the Americanisation of Lesbianism in the 1970s », *Feminist Theory*, vol. 20, n° 4, p. 381-404.
- Garcia Guadilla, N. 1981. *Libération des femmes : le M.L.F.*, Paris : PUF.
- Jacquemart, A. 2015. *Les Hommes dans les mouvements féministes. Socio-histoire d'un engagement improbable*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Lasserre, A. 2014. *Histoire d'une littérature en mouvement : textes, écrivaines et collectifs éditoriaux du Mouvement de libération des femmes en France (1970-1981)*, thèse de doctorat en littérature, Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle.
- Martel, F. 1996. *Le Rose et le noir. Les homosexuels en France depuis 1968*, Paris : Éditions du Seuil.
- Masclat, C. Bargel, L. et Porée, L. 2018. « “Le privé est politique”. Des sexualités, conjugalités et maternités féministes ? », in Olivier Fillieule, Sophie Bérout, Camille Masclat, Isabelle Sommier (dir.), avec le Collectif Sombrero, *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et militants des années 1968 en France*, Arles : Actes Sud.
- Masclat, C. 2017. *Sociologie des féministes des années 1970. Analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France*, thèse de doctorat en science politique et sociologie, Universités de Lausanne et Paris 8.

- Monique. 2010 [1982 (juin)]. « Bases d’envol », in M. Page (dir.), *Front des lesbiennes radicales. Textes de la rencontre de juin 1982*, auto-édition, p. 37-39.
- Morin-Delaunay, C. 2019. *L’Histoire sociale et politique de la construction du mouvement lesbien dans les villes de Paris et de Rennes (1976-1994)*, mémoire de master 2 en études de genre, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, 2019.
- Nouvelles questions féministes (Christine Delphy, Claude Hennequin et Emmanuèle de Lesseps). 1981 (mars). « Éditorial », *Nouvelles questions féministes*, n° 1, p. 3-14.
- Pavard, B., Rochefort, F. et Zancarini-Fournel, M. 2020. *Ne nous libérez pas, on s’en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, Paris : La Découverte.
- Pipon, C. 2013. *Et on tuera tous les affreux. Le féminisme au risque de la misandrie (1970-1980)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Prearo, M. 2014. *Le Moment politique de l’homosexualité. Mouvements, identités et communautés en France*, Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Renaud, F. 1981 (octobre). « Lesbiennes : jamais contentes ! », *Homophonies*, n° 12, p. 10.
- Schor, N. 2001. « The Crisis of French Universalism », *Yale French Studies*, n° 100, p. 43-64.
- Scott, J. W. 2004. « French Universalism in the Nineties », *Differences. A Journal of Feminist Cultural Studies*, vol. 15, n° 2, p. 32-53.
- Scott, J. W. 2007. *The Politics of the Veil*, Princeton-Oxford : Princeton University Press.
- Shaktini, N. 2005. « Introduction to “For a Women’s Liberation Movement” », in N. Shaktini (dir.), *On Monique Wittig. Theoretical, Political, and Literary Essays*, Urbana-Chicago : University of Illinois Press, p. 15-20.
- Thibaut, J. 2008. « Monique Wittig raconte... », *Prochoix*, n° 46, p. 63-76.
- Wittig, M. 2001. *La Pensée straight*, Paris : Balland.

Ilana Eloit est politiste et historienne. Enseignante chercheuse à l’Université de Lausanne (Centre en études genre) et chercheuse associée au CNRS (LEGS), elle est titulaire d’un doctorat de la London School of Economics (LSE) et diplômée de Sciences Po Paris. Sa thèse « Lesbian Trouble: Feminism, Heterosexuality and the French Nation (1970-1981) » a été soutenue devant un jury composé entre autres de Judith Butler et Rahul Rao, et a obtenu la mention « No corrections ». Ses recherches portent sur les théories et épistémologies féministes et lesbiennes, ainsi que sur l’histoire intellectuelle et politique des rapports entre féminisme et lesbianisme. Elle a dirigé avec Clare Hemmings le dossier thématique « Haunting Feminism: Encounters with Lesbian Ghosts » publié dans la revue *Feminist Theory* (2019) et a contribué au *Dictionnaire des féministes. France, XVIII^e-XXI^e siècle* (PUF, 2017) ainsi qu’à l’*Encyclopédie critique du genre* (La Découverte, 2021). Elle a été enseignante à la LSE, à Sciences Po Paris, à l’université Paris-8 et à l’École nationale supérieure des beaux-arts de Paris, où elle a été titulaire de la chaire « Troubles, dissidences et esthétiques ».

Pour citer cet article :

Ilana Eloit, « Quand les lesbiennes étaient « séparatistes ». Non-mixité lesbienne et résistances féministes (1970-1980) », *Métropolitiques*, 17 mars 2022. URL : <https://metropolitiques.eu/Quand-les-lesbiennes-etaient-separatistes.html>.